
COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ENSAM reçoit pour la deuxième fois l'accréditation de l'Union Internationale des Architectes
[UNESCO-UIA]

L'Ecole nationale supérieure d'architecture de Montpellier, ENSAM, sous tutelle du Ministère de la Culture, établissement membre de la Conférence des Grandes Ecoles, est implantée en région Occitanie, avec 840 étudiants sur le site de Montpellier et 160 sur le site de La Réunion.

Elle s'attache à poursuivre son ancrage local et à augmenter son attractivité à l'échelle nationale et internationale.

Son accréditation par l'UIA-UNESCO est, depuis 2014, un axe fort de cette stratégie.

Programme UNESCO-UIA

L'Union internationale des architectes [UIA] a mis en place une Charte sur l'enseignement de l'architecture avec un système de reconnaissance des programmes d'études via une évaluation internationale de la qualité de l'enseignement dispensé.

En 2014, l'ENSAM était la première école d'architecture européenne à recevoir cette accréditation issue d'une expertise répondant aux 16 critères d'accréditation des établissements fixés par la Charte de l'enseignement de l'architecture de l'UNESCO-UIA.

Cinq experts internationaux

Sriram BHAGUT MATHE, président de la commission d'expertise, *Président de la Fondation pour l'éducation au Népal,*

Olena OLIYNYK, *architecte, Directrice du Département Interior Design à la Faculté d'architecture de l'Université de Kiev,*

Helen O'CONNOR, *architecte, maître de conférence en architecture à l'Université Dundee, Grande Bretagne*

Robert SCHMIDT, *architecte, maître de conférence en architecture à l'Université Loughborough, Grande Bretagne*

Eric DANIEL-LACOMBE, *architecte, professeur à l'ENSA Paris La Villette*

Les cinq experts mandatés ont étudié le dossier d'expertise et de présentation envoyé par l'ENSAM, avant de se rendre sur place du 16 au 18 octobre 2019.

Ils ont pu auditionner et rencontrer en plus de l'équipe de direction, des étudiants, des enseignants et certaines personnalités extérieures en lien étroit avec l'ENSAM.

Un temps important était consacré à l'examen des programmes, des travaux étudiants rendus, et des documents pédagogiques, ainsi que des conditions d'obtention des diplômes.

A l'issue de ces entrevues et de cet examen approfondi, les experts missionnés ont renouvelé l'accréditation pour cinq ans.

Ils ont relevé notamment l'excellente insertion sur le territoire, la qualité des partenariats, l'approche professionnalisante, l'accent mis sur la transition écologique, la responsabilisation des étudiants et les perspectives de développement issues du projet d'établissement.

Contacts :

Alain DEREY - 04 67 91 89 50

Directeur de l'ENSAM

Isabelle AVON - 04 67 91 89 63

Directrice du développement et de la communication